Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 485

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

omaine

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 484 25 janvier 1979 Seizième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 2269 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner Jean-Daniel Delley Jean-Jacques Schilt

485

Banque Nationale : les coudées franches

La Banque Nationale Suisse annonce qu'elle amortira des valeurs effritées de son bilan, les devises en dollars. Elle fait connaître deux milliards et demi de perte sur ce poste. La totalité des amortissements représente la somme fabuleuse de quatre milliards — l'équivalent de trois déficits de la Confédération qui tant on fait crié!

Les commentateurs nous expliquent que tout cela est sans importance. Simple écriture comptable! Il suffit, pour compenser la perte de revaloriser le stock d'or; de toute façon, l'or figure à l'actif du bilan de la Banque nationale pour une somme très inférieure à son cours commercial. Cette réserve latente est donc partiellement dissoute, l'or est inscrit à un cours supérieur, et le tour est joué.

Il faut ajouter au portrait le fait que la BNS n'a pas acheté des dollars pour son plaisir; il s'agissait d'empêcher une trop brutale hausse du franc suisse et de soutenir en conséquence nos industries d'exportation.

Les commentateurs patentés ne craignent donc pas la contradiction: ces quatre milliards perdus, c'était à la fois du bon travail, efficace, et pure manipulation comptable... Quatre milliards perdus, bien placés, etc.!

On retrouve là cette volonté des partisans du libre jeu du commerce et des monnaies de croire et faire croire que l'économie libérale est innocente (voir encore Paul Rossel répondant dans sa chronique de "24 Heures" à "Domaine Public"!).

En réalité, la Banque nationale a bel et bien perdu sur le dollar deux milliards et demi. Si son statut avait été celui d'une banque commerciale se livrant aux mêmes achats, la perte serait évidente pour tous. De plus, les réserves de la Banque nationale sont en réalité l'expression des résultats de l'économie suisse, du travail national.

Au temps où les changes était fixes et la balance suisse des revenus excédentaire, les pays débiteurs soldaient leur déficit en or. Si la Suisse avait vécu sur un trop grand pied, si elle s'était offert une balance déficitaire, la Banque nationale aurait dû puiser dans ses réserves pour régler l'ardoise, comme l'ont fait mille et un pays dont la monnaie est très faiblement garantie par les réserves de leur Banque nationale.

En fait, la Banque Nationale Suisse a opté pour l'interventionnisme, il faut souligner le mot, afin de protéger la monnaie.

On peut, dans l'abstrait, imaginer que, pour la même somme, par exemple par des prêts sans intérêts, non ou faiblement amortissables, des interventions directes d'un autre type aurait été possibles: en grands travaux, en garantie de change à des taux définis, en soutien à la recherche, pour ne citer que ces possibilités-là.

On objectera que, laissé à lui-même, le franc suisse aurait été plus agité. Plus agité oui, mais il n'est pas certain qu'en fin de compte il ne se serait pas stabilisé au même niveau!

Précisons encore. Il n'y a pas d'économie innocente. L'an passé, l'interventionnisme a été marqué et coûteux. Et il a joué exclusivement de manière globale sur la monnaie.

Dès lors, deux questions mériteraient d'être débattues, et non constamment escamotées:

- Qui décide de telles interventions? Le directoire de la Banque Nationale Suisse seul, selon toute vraisemblance, qui en réfère pour la forme au Conseil fédéral. Est-ce suffisant?
- Pour le même prix, une autre politique d'intervention n'est-elle pas à envisager? Il faudrait au moins en débattre.